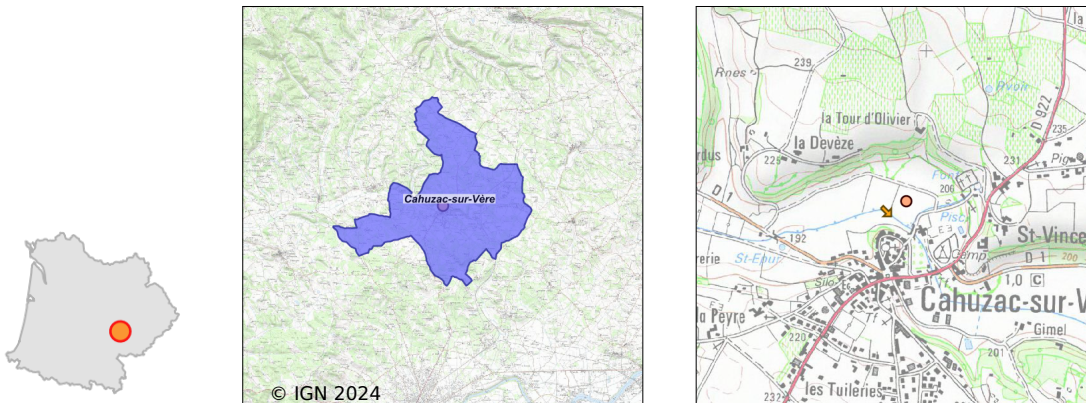


Système d'assainissement 2022

CAHUZAC SUR VÈRE (Secteur est)

Réseau de type Séparatif



Station : CAHUZAC SUR VÈRE (Secteur est)

Code Sandre	0581051V003
Nom du maître d'ouvrage	CA GAILLAC-GRAULHET REGIE COMMUNAUT. GESTION
Nom de l'exploitant	CA GAILLAC-GRAULHET REGIE COMMUNAUT. GESTION
Date de mise en service	juillet 2009
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	30 Kg/j
Charge nominale DCO	60 Kg/j
Charge nominale MES	35 Kg/j
Débit nominal temps sec	75 m3/j
Débit nominal temps pluie	105 m3/j
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	612 703, 6 321 360 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Vère

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

45% de Cahuzac-sur-Vère depuis 2009

Observations SDDE

Systeme de collecte

La commune a déclaré 148 abonnés raccordés à la station soit 316 habitants.

Le réseau est de type mixte et exploité en régie communale.

Une partie des réseaux (notamment haut du village) a été réhabilitée et passée en séparatif en 2008/2009 lors de la construction de la station d'épuration FPR.

Le réseau est sensible à la pluviométrie.

Des interconnexions entre le réseau de l'ancienne et de la nouvelle station subsistent.

Le réseau est équipé d'un trop plein (rue du Barry), d'un déversoir d'orage (au pont) et d'un poste de relevage en fin de réseau (400ml de refoulement jusqu'à la STEP).

Un dégraisseur est présent sur le réseau en amont du PR. Son exploitation est contraignante et coûteuse. Il engendre des colmatages réguliers qui demandent un suivi très régulier. Cet ouvrage superflu pourrait être supprimé ou by-passé.

Un réaménagement des ouvrages du pont est prévue pour 2023. Il comprend la pose d'un dégrilleur en amont du PR, la reprise des réseaux et regards, la pose d'un dessableur, d'un déversoir d'orage réglable et d'une vanne guillotine sur le départ ancienne step et la suppression du bac à graisses.

La conduite entre le dégraisseur et le PR affleure au niveau de la rivière. Elle doit être surveillée et protégée par un merlon afin d'éviter qu'elle ne se déboîte et n'occasionne des entrées d'eaux claires parasites permanentes et des déversements d'effluents bruts au milieu naturel.

Le réseau collecte beaucoup d'eaux pluviales qui entraînent un fonctionnement important des pompes lors d'épisodes pluvieux.

La collectivité souhaite installer un dégrilleur automatique en amont du poste de relevage pour faciliter son exploitation.

Le Schéma d'Assainissement date de février 2002. Il a été complété en 2007 lors de la création du FPR. Un diagnostic des réseaux doit être réalisé.

Station d'épuration

La station est un filtre planté de roseaux à 1 étage de 500eh avec une ZRV. Elle est exploitée en régie communale.

La compétence assainissement collectif est exercée depuis le 01 janvier 2020 par l'agglomération de Gaillac-Graulhet.

Par convention l'exploitation est assurée par les agents de la commune et la partie budgétaire et financière est gérée par l'agglomération.

La station reçoit moins de la moitié de sa capacité hydraulique et de sa charge organique par temps sec.

Par temps de pluie, le débit est très important.

La qualité du rejet est variable. Les rendements épuratoires sont satisfaisants.

La couche de boues est très faible (granulométrie trop grossière + lessivage hivernal).

Le rejet se fait dans la ZRV = fossé de 300m. La zone est en partie colmatée à l'entrée. La pente est trop faible pour assurer un bon écoulement. Des passages préférentiels se sont créés et réduisent la longueur d'infiltration. La végétation très dense empêchent d'exploiter correctement la zone. Elle devra être aménagée afin de faciliter son entretien.

Le rejet sortie de zone est très faible en période d'étiage et s'infiltré dans les premiers mètres du fossé aval.

" Un suivi d'incidence du fonctionnement du système d'assainissement sur le milieu récepteur a été initié conjointement par les services de l'état et l'AEAG, pour une durée de 3 ans (2017, 2018, 2019).

Afin d'évaluer l'impact du rejet d'eau traitée et des déversements en tête de station d'épuration (by-pass), sur le

milieu récepteur, et la capacité auto épuratrice de ce dernier, des mesures de débits et des prélèvements d'eau pour analyses physico chimiques ont été réalisé en amont et en aval du rejet, 2 fois par an (en moyennes et basses eaux).

Un Indice Biologique Diatomée (IBD) a complété également ce programme de surveillance lors de la période de basses eaux.

Les conclusions du rapport d'incidence indiquent que le système d'assainissement de Cahuzac sur Vère - Roseau n'a pas d'impact sur le milieu récepteur".

Ce suivi a été prolongé pour une durée de 3 ans de 2020 à 2022.

Le SATESE du département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son système d'assainissement et réalise annuellement des visites d'assistance technique

Sous produits

Les boues sont stockées sur le filtre planté de roseaux. Pas d'extraction de boue réalisée cette année.

La couche de boues est très mince. Les boues sont régulièrement lessivées et stockées en tête de la ZRV.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	34 m3/j	32 %			34 m3/j	
DBO5	6,5 Kg/j	22 %	190 mg/l	95 %	0,3 Kg/j	10 mg/l
DCO	15,7 Kg/j	26 %	460 mg/l	85 %	2,3 Kg/j	69 mg/l
MES	5,4 Kg/j		160 mg/l	94 %	0,3 Kg/j	10 mg/l
NGL	2,5 Kg/j		73 mg/l	59 %	1 Kg/j	29,7 mg/l
NTK	2,5 Kg/j		73 mg/l	60 %	1 Kg/j	29,4 mg/l
PT	0,2 Kg/j		6,5 mg/l	-22,6 %	0,3 Kg/j	8 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0581051V003>